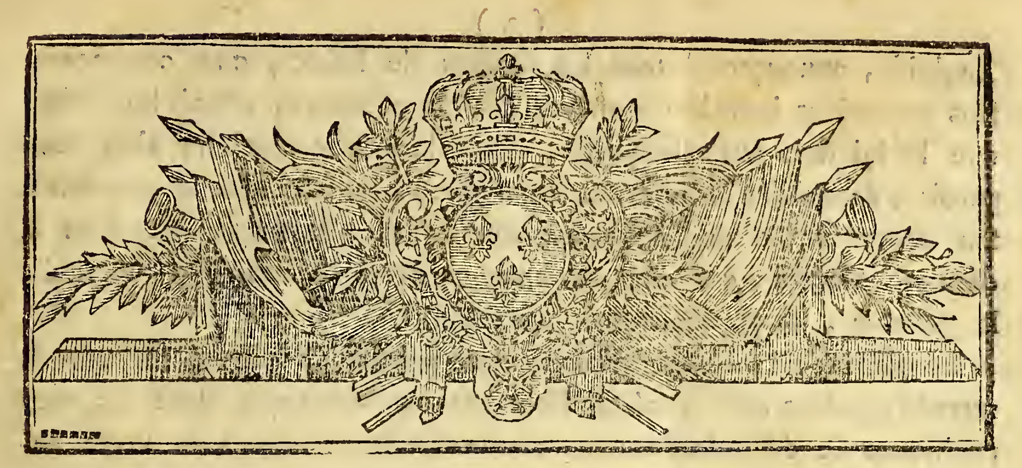


DÉCLARATION
ADRESSÉE
AU NOM DU ROI
A TOUS LES ANCIENS FRANÇOIS
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

LE soussigné autorisé par SA MAJESTÉ, & revêtu par là, du plus beau des Titres; de celui qui efface tous les autres: chargé au nom du Pere de la Patrie & du Protecteur bienfaisant de ses sujets, d'offrir un appui à ceux qui étoient nés pour goûter les douceurs de son Gouvernement; à tous ses Compatriotes de l'Amérique Septentrionale.

Vous êtes nés François, vous n'avez pû cesser de l'être: une Guerre qui ne nous avoit été annoncée que par l'enlévement de presque tous nos Matelots, & dont nos ennemis communs n'ont dû les principaux succès qu'au courage, au talent, & au nombre des Braves Américains qui les combattent aujourd'hui, vous a arraché, ce qui est le plus cher à tous les hommes, jusqu'au nom de votre Patrie; vous forcer à porter malgré vous des mains parricides contre elle, seroit le comble des malheurs, vous en êtes ménacés: une nouvelle Guerre doit vous faire redouter qu'on ne vous oblige à subir cette loi la plus révoltante de l'esclavage: cette Guerre à commencé comme la précédente, par les dépradations de la partie la plus intéressante de notre Commerce. Les prisons de l'Amérique contiennent depuis trop longtems un grand nombre de François infortunés; vous entendez leurs gémissemens. Cette Guerre à été déclarée par le message du mois de Mars dernier, par l'Acte le plus authentique de la Souveraineté

Angloiſe ; annonçant à tous les Ordres de l'Etat, que commercer ſans cependant interdire le même droit à perſonne, c'étoit l'offenſer ; que le lui dire avec franchiſe, c'étoit la braver, qu'elle s'en vengeroit, & qu'elle ſe reſervoit de le faire, quand elle le pourroit à ſon avantage ; & de ſurprendre alors plus légalement que dans la derniere Guerre ; car elle déclaroit en avoir le droit, la volonté, le pouvoir, & en demandoit les moyens.

Le fleau de la Guerre actuelle ainſi proclamée, a été reſtraint & retardé, autant qu'il a été poſſible par un Monarque dont les vues pacifiques & déſintéreſſées ne réclament des marques de votre ancien attachement que pour votre bonheur : contraint de repouſſer la force par la force, & des hoſtilités multipliées par des répréſailles qu'il a enfin ordonné ; ſi la néceſſité porte ſes armes ou celles de ſes alliés dans un pays qui lui eſt toujours cher, vous n'aurez point à craindre les embraſemens ni les devaſtations ; & ſi la reconnoiſſance, ſi la vue d'un Pavillon toujours révéré par ceux qui l'ont ſuivi rappelle ſous les drapaux de la France, ou des Etats Unis, des Indiens qui nous aimoient, & qui étoient comblés des préſens de celui qu'ils appeloient auſſi leur Pere ; jamais, non jamais, ils n'employeront contre vous leurs trop cruelles coutumes de faire la Guerre : ils y renonceront, où ils ceſſeront d'être nos amis.

Ce ne ſera point par des ménaces faites à nos Compatriotes que nous tacherons d'éviter de les combattre : ce ne ſera point non plus par des injures proférées contre une grande & brave nation que nous ſavons reſpecter & que nous eſpérons de vaincre, que cette déclaration ſera affoiblie.

Je ne dirai point en qualité de Gentilhomme François à ceux d'entre vous qui le ſont nés comme moi, qu'il n'eſt qu'une auguſte maiſon dans l'univers, ſous laquelle le François puiſſe être heureux & ſervir avec délices ; parceque ſon chef & ceux qui lui tiennent le plus près par les liens du ſang, ſe ſont plû depuis une longue ſuite de Monarques, dans tous les tems, & ſe plaiſent plus que jamais aujourd'hui à porter ce même titre que Henry IV regardoit comme le premier des ſiens. Je ne ferai point regretter ces qualifications, ces marques, ces décorations, tréſors précieux à une façon de penſer commune à nous tous & actuellement fermés, par notre malheur commun pour des François Américains qui ſavoient ſi bien s'en rendre dignes. Leur zele, j'oſe l'eſpérer & le promettre, les fera répendre bientôt ſur eux : ils le mériteront lorſqu'ils oſeront devenir les amis de nos alliés.

Je ne demanderai point aux compagnons d'armes de M. le Marquis de Levi ; à ceux qui ont partagé ſa gloire, qui ont admiré ſes talens

ſon tact Militaire, qui ont chéri ſa cordialité & ſa franchiſe, caractere principal de notre Nobleſſe, s'il eſt d'autres noms chez d'autres peuples auprès deſquels ils aiment mieux voir placer les leurs. Les Canadiens qui ont vû tomber pour leur deffenſe le brave Marquis de Montcalm, pourroient-ils être les ennemis de ſes neveux, combattre contre leurs anciens chefs & s'armer contre leurs parens ? à leurs nom ſeul, les armes leurs tomberoient des mains !

Je n'obſerverai point aux Miniſtres des autels que leurs efforts évangéliques auront beſoin d'une protection particuliere de la providence, pour que l'exemple ne diminue point la croyance ; pour que l'intérêt temporel ne l'emporte pas ; pour que les ménagemens politiques des Souverains, que la force leur a donné, ne s'affoibliſſent point à proportion de ce qu'ils auront moins à craindre ; qu'il eſt néceſſaire pour la Religion que ceux qui la prêchent forment un Corps dans l'Etat, & qu'il n'y auroit point de Corps plus conſidéré ni qui eût plus de pouvoir de faire le bien que celui des Prêtres du Canada prenant part au Gouvernement ; parceque leur conduite reſpectable leur a mérité la confiance du peuple.

Je ne ferai point remarquer à ce peuple, à tous mes Compatriotes en général, qu'une vaſte Monarchie ayant la même Religion, les mêmes mœurs, la même langue, où l'on trouve des parens, des anciens amis, & des freres, eſt une ſource intariſſable de Commerce, & de Richeſſes, plus faciles à acquérir ; par une réunion avec des voiſins puiſſans ; & plus ſures qu'avec des Etrangers d'un autre hémiſphère, chez qui tout eſt diſſemblable, qui tôt ou tard, Souverains jaloux & deſpotes, les traiteroient comme des vaincus, & plus mal ſans doute que leurs ci-devant Compatriotes qui les avoient fait vaincre. Je ne ferai point ſentir à tout un peuple ; car tout un peuple quand il acquere le droit de penſer & d'agir, connoît ſon intérêt ; que ſe lier avec les Etat Unis c'eſt s'aſſurer ſon bonheur : mais je déclarerai comme je le déclare formellement au nom de Sa Majesté qui m'y a autoriſé & qui m'a ordonné de le faire, que tous ſes anciens ſujets de l'Amérique Septentrionale, qui ne reconnaîtront plus la ſuprématie de l'Angleterre peuvent compter ſur ſa protection, & ſur ſon appui. Fait à Bord du Vaiſſeau de Sa Majesté le Languedoc en Rade de Boſton, ce vingt-huit Octobre mil ſept cent ſoixante dix-huit. Estaing.

Bigrel de Grandclos, Secretaire nommé par le Roi, à la ſuite de l'Eſcadre commandée par M. le Comte d'Eſtaing.

A Bord du Languedoc, de l'Imprimerie de F. P. Demauge, Imprimeur du Roi & de l'Eſcadre.